

Un dépôt de statues royales du début du VI^e siècle av. J.-C. à Kerma

Charles Bonnet, Mademoiselle Dominique Valbelle

Citer ce document / Cite this document :

Bonnet Charles, Valbelle Dominique. Un dépôt de statues royales du début du VI^e siècle av. J.-C. à Kerma. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 147^e année, N. 2, 2003. pp. 749-771;

doi : <https://doi.org/10.3406/crai.2003.22600>

https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2003_num_147_2_22600

Fichier pdf généré le 22/05/2018

COMMUNICATION

UN DÉPÔT DE STATUES ROYALES
DU DÉBUT DU VI^e SIÈCLE AV. J.-C. A KERMA,
PAR M. CHARLES BONNET, ASSOCIÉ ÉTRANGER DE L'ACADÉMIE,
ET M^{me} DOMINIQUE VALBELLE

A l'occasion d'une présentation récente, nous avons eu le privilège de relever tout l'intérêt du site de Doukki Gel, à environ 1 km au nord de Kerma, en Nubie soudanaise¹ (fig. 1). La ville qui y a été retrouvée a en effet été fondée par les pharaons de la XVIII^e dynastie. Elle succède ainsi à la ville antique indigène occupée pendant près d'un millénaire, entre 2300 et 1400 avant J.-C. Depuis trente ans, la Mission archéologique de l'Université de Genève a mené ses recherches dans différents édifices de culte, maintes fois transformés et restaurés. Après la découverte majeure des vestiges d'un temple bâti sous le règne d'Akhenaton, la localisation de dépôts de fondation et de murs appartenant à un temple antérieur a fourni des données complémentaires. Par ailleurs, une chaussée pavée reliant le grand sanctuaire à un palais et quelques segments de l'enceinte de la ville égyptienne proprement dite sont autant d'éléments qui restituent peu à peu l'organisation d'un ensemble architectural remarquable².

Deux temples devaient s'élever l'un à côté de l'autre dès le Nouvel Empire. On connaît mal les premières phases de construction de celui qui était situé à l'est et dont l'importance est attestée par les états napatéen et méroïtique. Le second bâtiment, le temple principal, a une orientation légèrement en biais par rapport à l'autre ; il se compose d'un sanctuaire tripartite en pierre précédé d'un *pronaos*, sans doute d'une salle hypostyle,

1. C. Bonnet et D. Valbelle, « Les sanctuaires de Kerma du Nouvel Empire à l'époque méroïtique », *CRAI*, juillet-octobre 2000, Paris, 2000, p. 1101-1120.

2. C. Bonnet et D. Valbelle, « Kerma, Rapports préliminaires sur les campagnes de 1999-2000 et 2000-2001 ; de 2001-2002 et 2002-2003 », *Genava*, n.s., XLIX et LXI, 2001, p. 197-218 et 229-234 ; 2003, p. 257-280 et 291-300.



FIG. 1. – Vue générale du site de Doukki Gel-Kerma.

d'une cour à portiques et d'un pylône (fig. 2). Ce plan paraît déjà tenir compte d'un édifice antérieur en brique crue dont les murs ont été repérés en plusieurs endroits. Des études de détail nous ont permis de dissocier ces murs de brique crue de la première assise de fondation en grand appareil et des maçonneries de *talatat*³ appartenant à l'époque amarnienne.

Sous la première assise de grands blocs, aux angles sud-est et sud-ouest du sanctuaire, ont été retrouvés des dépôts de fondation attestant la présence d'un temple bâti sous le règne de Thoutmosis IV. Comme à l'habitude, ces dépôts contenaient une quantité de modèles de récipients en terre cuite, des perles et des plaquettes de faïence au nom du roi. Il est donc clair que le temple d'Aton a été construit sur les fondations du sanctuaire de Thoutmosis IV entièrement arasé. Il importait de comprendre cette étape de transition pour mieux cerner la démarche des

3. C. Bonnet et D. Valbelle, *op. cit.* n. 1, p. 1107.

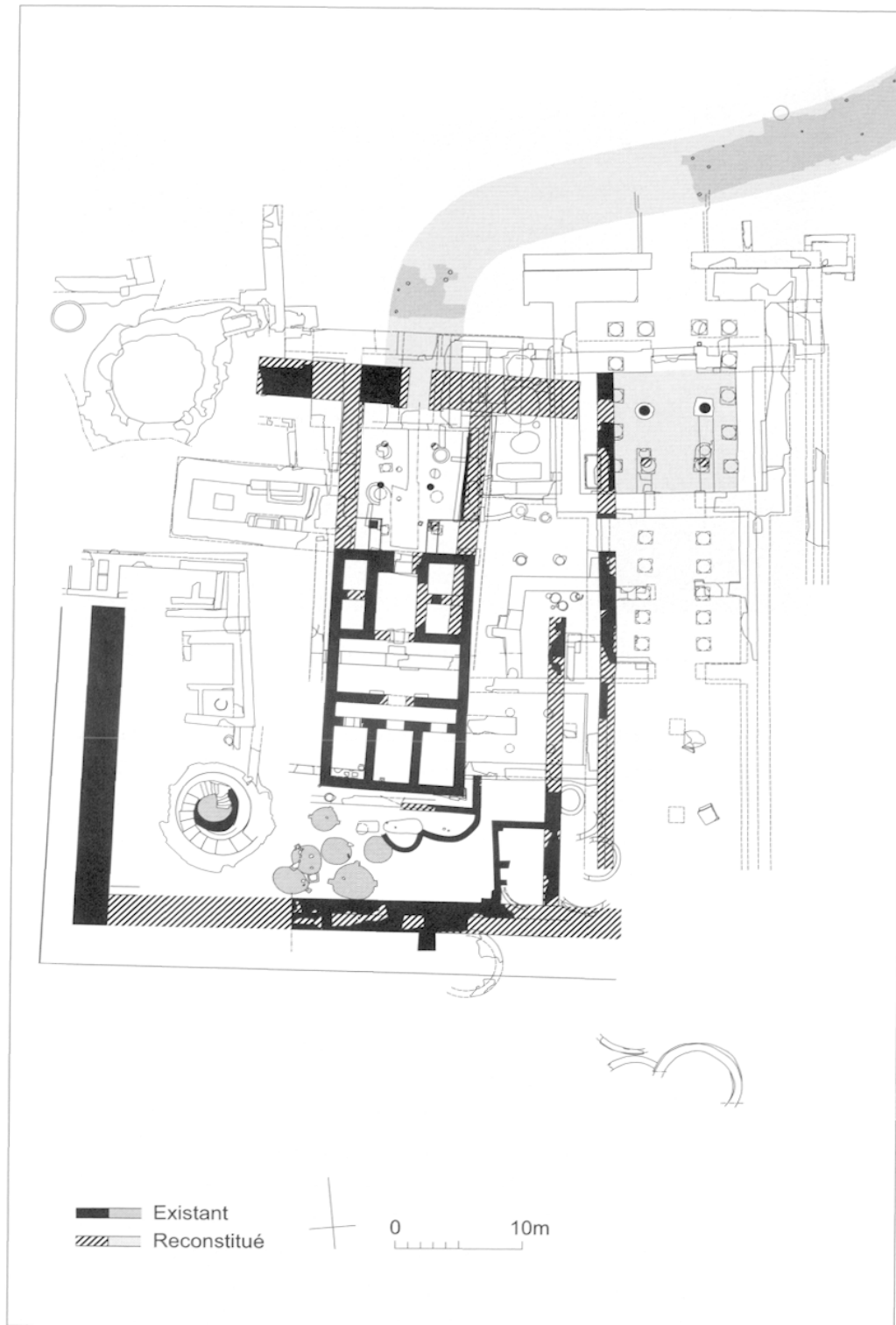


FIG. 2. – Plan schématique du temple de Thoutmosis. Dessin : M. Berti.



FIG. 3. – Le chantier amarnien et les interventions ultérieures.

envoyés du roi hérétique et le passage au culte atonien, tout en essayant de restituer la phase thoutmoside. La tâche s'est avérée particulièrement compliquée et nos dégagements ne sont pas encore terminés dans le secteur proche du pylône, au nord.

Le chantier amarnien semble avoir été précédé par d'importantes destructions car les maçonneries de pierre sont systématiquement cassées en fragments relativement réduits (fig. 3). Certes, une partie des blocs a été réemployée pour préparer des *talatat*, d'autres cependant ont été profondément entaillés, sans but de récupération, telle cette base de colonne thoutmoside. Ainsi, une couche de débris de grès est visible sur presque toute la surface du temple ; elle est d'une épaisseur de 0,40 à 0,60 m. Quelques fragments ont conservé d'intéressants éléments de décor. Un four de bronziers et les négatifs des traces de poteaux en bois livrent également quelques informations sur le déroulement du chantier. Ces poteaux paraissent avoir servi à tracer certains alignements, sans doute afin de préserver les axes du plan précédent.

Sous Akhenaton, le pylône est entièrement reconstruit et se fait plus monumental, comme du reste la cour à portiques et l'accès menant vers le sanctuaire (fig. 4). Dès cette époque, un

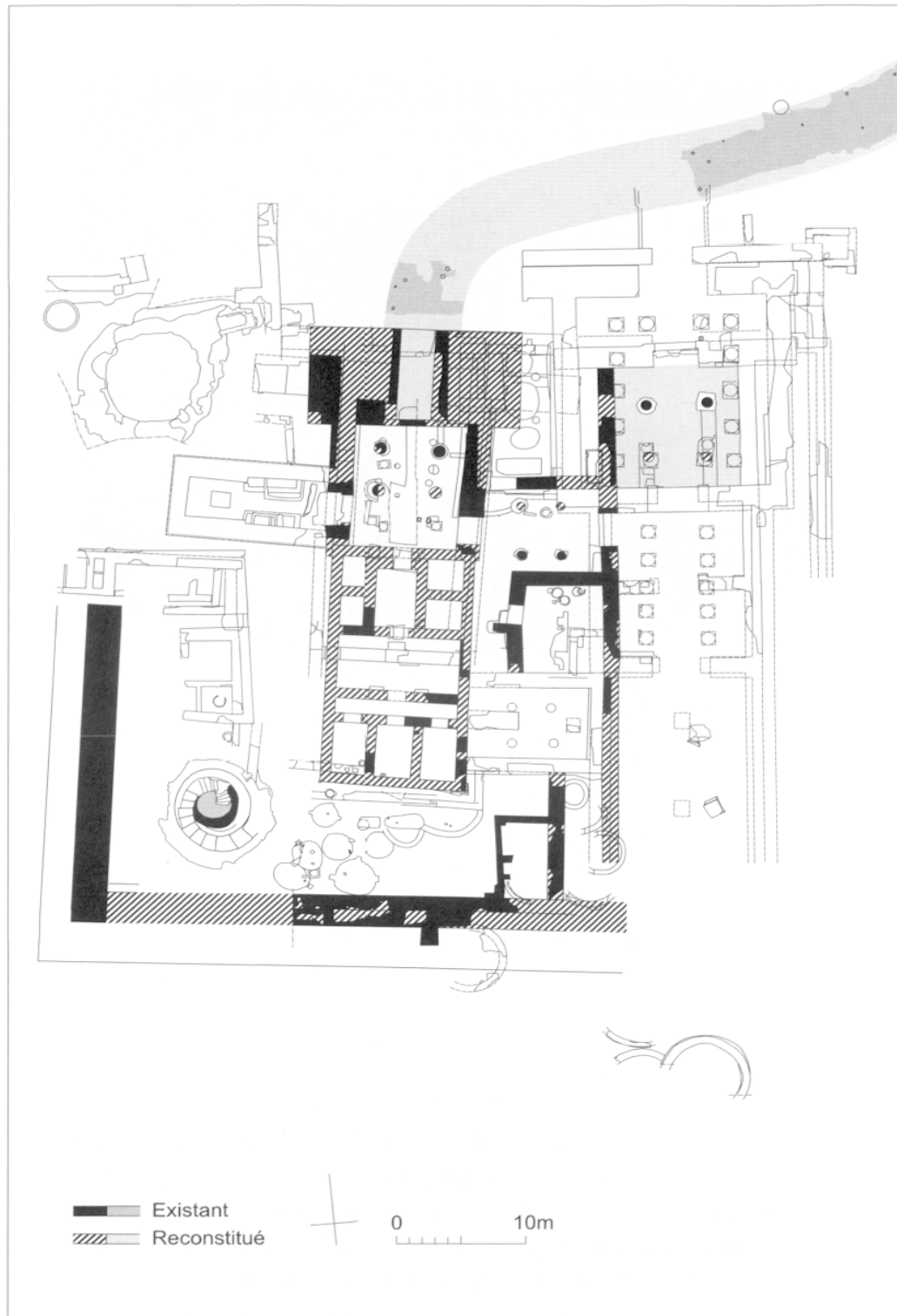


FIG. 4. – Plan schématique du temple d'Akhénaton. Dessin : M. Berti.



FIG. 5. – La reconstruction de la XXV^e dynastie.

passage transversal relie les deux temples ; il semble doté de deux portiques. Celui du sud est partiellement conservé alors que du côté septentrional les transformations méroïtiques ont détruit l'aménagement d'origine. Ce passage donnait dans la cour du temple principal ; toutefois, il existait déjà au nord une annexe s'adossant au pylône dont le plan reste à préciser. La cour est modifiée encore par l'adjonction de nouveaux supports pour les portiques.

Les reconstructions de la XXV^e dynastie sont beaucoup plus difficiles à cerner (fig. 5 et 6). Un temple en pierre s'élevait certainement sur l'emplacement de l'un ou l'autre des anciens sanctuaires ; plusieurs blocs inscrits suggèrent cette hypothèse, comme celui qui porte un cartouche de belles proportions au nom de Chabaka. On peut imaginer que les deux temples sont toujours en usage à cette époque mais que d'importants travaux en ont modifié l'aspect en élévation. Une curieuse annexe en brique crue au plan en L semble pouvoir être associée à l'occupa-

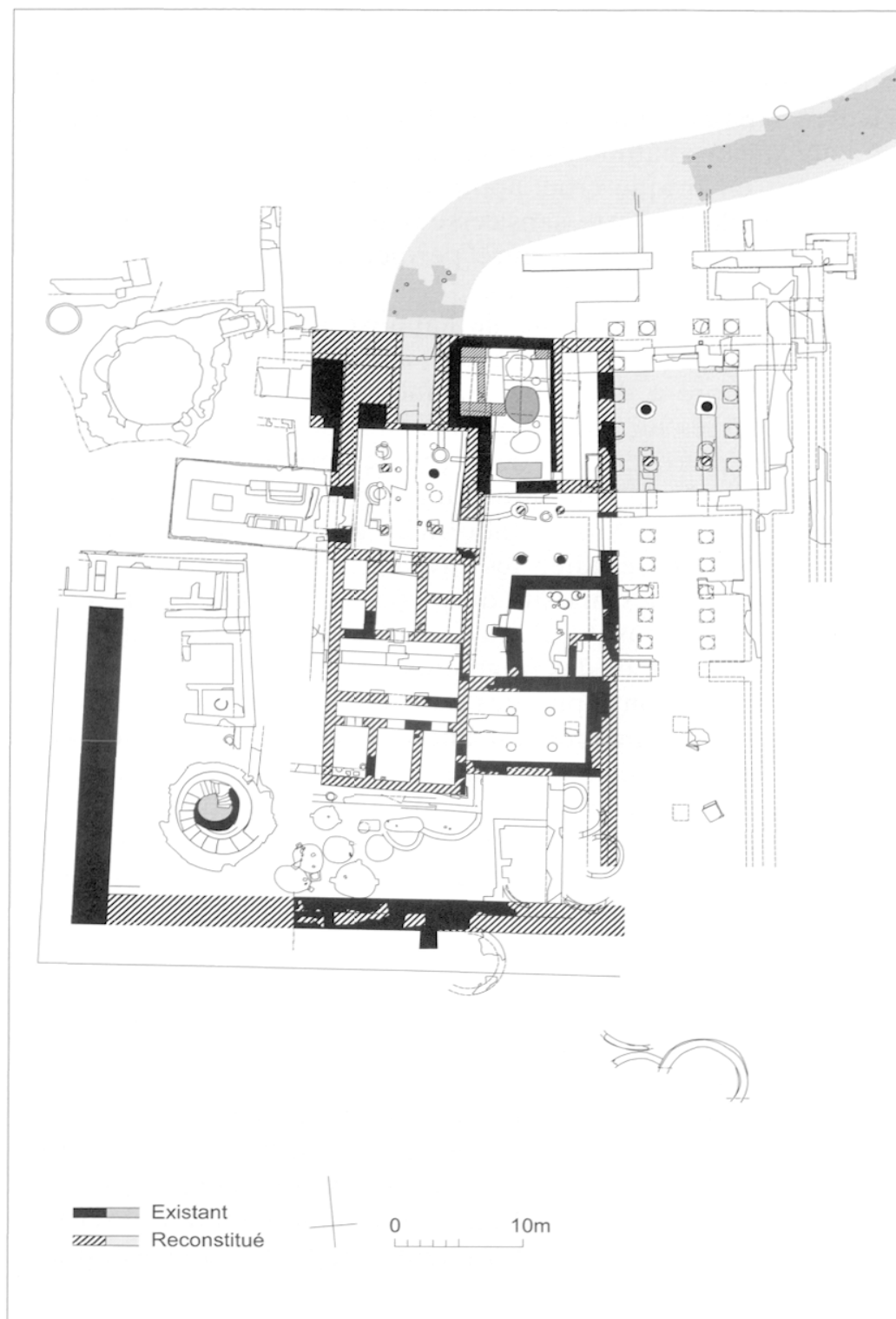


FIG. 6. – Plan schématique du site sous la XXX^e dynastie. Dessin : M. Berti.

tion du VIII^e ou du VII^e siècle avant J.-C. Elle reprend en partie les dimensions de l'ancien môle nivelé pour son établissement. La salle qui mesure 11 m par 7 m est aménagée avec soin et le maître d'œuvre a tenu compte des orientations divergentes caractérisant les deux anciens bâtiments religieux. Des fondations secondaires, également en brique crue, appartiennent à des bases et à une cloison. Une large porte, sans cesse réaménagée, se trouve au sud alors qu'une étroite ouverture permet de rejoindre un espace allongé entre les deux temples.

A l'extrémité occidentale de l'annexe se remarquaient, dans les couches supérieures de déblais, une quantité de feuilles d'or adhérant encore à des petits fragments de plâtre ou de gypse, eux-mêmes fixés sur un tissu visible en négatif. Nous avons alors pensé qu'elles provenaient de l'ornementation d'une salle ou de son mobilier, voire d'une statue du genre de celle que nous avons retrouvée sur l'île d'Argo, à Tabo⁴, à 25 km plus au sud. Toutefois, nous ne pouvions étudier les niveaux profonds avant d'avoir achevé l'analyse des massifs du pylône. C'est ainsi qu'il a fallu patienter deux ans avant d'entreprendre un large décapage et de vérifier la provenance des fragments.

Quatre fosses sont apparues dans les niveaux bouleversés de l'annexe en L. En maintenant une réserve stratigraphique pour des vérifications ultérieures, toute la partie allongée de la salle a été étudiée par couches. La fosse rectangulaire, très perturbée, proche de l'entrée méridionale, contenait encore les fragments de grès d'une grande table d'offrande anépigraphe. Deux fosses arrondies plus petites n'ont pas fait l'objet d'une fouille complète ; en revanche, celle du centre, de 3 m de diamètre, a été entièrement dégagée. Dès les premières couches en effet, un grand nombre de fragments de feuilles d'or a attiré notre attention. Les strates en place montraient que l'on avait volontairement posé ceux-ci dans la fosse, avec des petits morceaux de pâte bleue ainsi que quelques plaquettes de lapis-lazuli et de verre.

Le 11 janvier 2003, une fouille plus délicate était entreprise pour ouvrir la moitié nord du puits. A environ 0,40 m sous le sol est apparu le pilier dorsal d'une statue monumentale inscrit au nom du célèbre pharaon Taharqa, roi d'Égypte et du royaume de

4. C. Maystre, *Tabo I, Statue d'un roi méroïtique. Musée national de Khartoum*, inv. 2405, Genève, 1986.



FIG. 7. – Vue générale de la cachette.

Napata en Nubie. La qualité exceptionnelle de la sculpture en granit noir nous a immédiatement fait entrevoir la portée historique et artistique de cette découverte. Un peu plus bas se trouvaient d'autres fragments de statues royales, dont le pilier dorsal inscrit de Tanoutamon, dernier roi de la XXV^e dynastie. Au fond du puits, à près de 2 m de profondeur, trois têtes gisaient encore sur le sol de terre argileuse. Cette cachette nous offre ainsi un jalon majeur pour la connaissance du Soudan antique et des anciens souverains kouchites (fig. 7).

Le dégagement complet de la *favissa* a permis de mettre au jour 40 fragments de 7 statues différentes représentant les rois Taharqa, Tanoutamon, Senkamanisken, Anlamani et Aspelta, dont les règnes s'échelonnent de 690 à 570 av. J.-C. Bien que brisées volontairement au niveau de la tête et des jambes, les sculptures sont pratiquement complètes et nous avons pu aisément les reconstituer dans un dépôt. Tanoutamon et Senkamanisken sont chacun représentés deux fois. La plus grande des statues est celle de Taharqa avec 2,70 m de hauteur alors que la plus petite, celle d'Aspelta, ne mesure que 1,23 m. Nos observations ont été limitées, faute de temps. Il importait de mettre rapidement au point un système permettant sans dommage de hâler hors de la fosse les différentes pièces, dont le poids, pour certaines, avoisine les deux tonnes...



FIG. 8. – La cachette après la dépose des fragments supérieurs.

L'examen des surfaces de granit, polies ou piquetées, a révélé par endroits des traces de couleur : quelques pellicules rouges et blanches sur le *pschent* de l'une des statues de Senkamaniskén, de l'ocre jaune dans les hiéroglyphes de certains piliers dorsaux. Le corps d'Anlamani était recouvert d'un badigeon noir. Des fragments de plâtre doré ont également été observés *in situ*, notamment sur la coiffe de Tanoutamon ; pour assurer une meilleure adhérence à ce revêtement, la surface de la coiffe était entièrement piquetée, un traitement du reste souvent réservé au vêtement et aux bijoux. Au vu de la grande quantité de morceaux de feuilles d'or rassemblés dans les niveaux supérieurs de la fosse, on peut estimer que la plupart des surfaces piquetées étaient destinées à recevoir un tel revêtement.

Les pièces sculptées n'ont pas été disposées au hasard dans la fosse. Toutes les têtes se trouvaient aux niveaux inférieurs, les corps dans les couches intermédiaires et les bases vers le haut. L'opération semble s'être déroulée très précautionneusement ; l'on observe que les éclats de surface sont relativement peu nombreux compte tenu de la très grande fragilité de celle-ci. Il est peu probable que les sculptures aient subi un long transport, elles étaient plus vraisemblablement placées dans l'annexe où elles ont été retrouvées ou dans la ou les cours voisines (fig. 8). Les

personnes qui ont procédé à l'enfouissement ont vraisemblablement accompli une sorte de rituel pour permettre, après l'intervention destructive, une réhabilitation de la puissance de ces rois ancêtres. Le culte qui leur était dédié a peut-être ainsi pu reprendre.

Quelques autres pièces fragmentaires appartenant surtout au Nouvel Empire se trouvaient dans la fosse avec les statues royales. Il s'agit d'une tête de roi de petite dimension, de la moitié inférieure de la statuette assise d'un directeur de cavalerie, du buste d'un personnage féminin tenant une fleur de lotus et d'une tête d'Horus très érodée. Ces fragments témoignent de la présence de sculptures antérieures à l'époque des grands rois kouchites, ce qui signifierait que le culte avait été établi bien auparavant dans ce secteur. C'est d'ailleurs le cas pour les nombreux temples de la région.

On ne saurait décrire la découverte de Doukki Gel sans évoquer les cachettes de même nature fouillées par l'archéologue américain George A. Reisner en 1916 au Gebel Barkal⁵. En deux endroits distincts, dans une fosse et sur le dallage de l'annexe d'un temple, étaient regroupés les fragments de statues des mêmes rois que ceux qui ont été identifiés à Doukki Gel⁶. Là aussi, la disposition des pièces sculptées témoigne de certaines précautions ; celles qui avaient été déposées sur le dallage par exemple étaient recouvertes d'une terre noire homogène contenant différents objets et des amulettes. Il ne fait aucun doute que les deux ensembles de statues appartiennent au même lot puisque certaines d'entre-elles ont pu être reconstituées à partir de fragments retrouvés en des lieux différents. Comme dans la *favissa* de Doukki Gel, les bases et les corps ont été déposés ensemble⁷. Les cassures des sculptures sont également tout à fait semblables. Il existe tant de similitudes que l'on peut postuler que les enfouissements sur les deux sites sont contemporains et qu'ils émanent de la même volonté de réhabilitation, sans doute l'œuvre du roi Aspelta.

5. G. Reisner, « The Barkal Temples in 1916 », *J.E.A.* 4, 1917, p. 213-226 ; « The Barkal Temples in 1916 », *J.E.A.* 6, 1920, p. 247-264.

6. Des fragments de la tête et des pieds des rois Anlamani et Aspelta sont également mentionnés comme provenant de la cour du temple B 801 par D. Dunham, sans autre précision (D. Dunham, *The Barkal Temples*, Boston, 1970, p. 23). On ne retrouve pas cette provenance dans les publications de G. A. Reisner.

7. G. Reisner, *J.E.A.* 6, 1920, pl. xxxii.

La situation des pièces du Gebel Barkal est également significative ; les fragments ont été rassemblés dans une annexe proche de la cour du grand temple B 500 ainsi que dans une salle du complexe architectural (B 900) jouxtant la deuxième cour du temple B 800. Toutes deux paraissent avoir été reconstruites ou restaurées après la mise en place des précieux dépôts. Selon G. A. Reisner, les statues proviendraient de la cour du grand temple du Gebel Barkal. On peut aussi se demander dans quelle mesure ces emplacements, devenus « terre consacrée », n'avaient pas dès l'origine une fonction spécifique. On relèvera que la cachette creusée à l'est du premier pylône de B 500 est aménagée dans un bâtiment antérieur doté d'un « beau dallage »⁸. Une disposition presque analogue caractérise le deuxième dépôt. La comparaison avec la cachette de Doukki Gel est donc plus que justifiée puisque la salle en L se trouve à côté de l'entrée du temple principal et de sa cour. Après l'enfouissement des fragments de statues, le bâtiment en L sera aussi restauré et transformé.

Les recherches vont se poursuivre à Kerma où nous espérons peu à peu compléter notre étude des bâtiments malgré leur état de conservation médiocre. La découverte des statues royales (fig. 9) offre une occasion exceptionnelle de reprendre l'analyse des vestiges d'un site qui conserve, à la fin de la XXV^e dynastie, c'est-à-dire après deux millénaires, son statut de métropole.

Une analyse comparative des cachettes du Gebel Barkal et de Doukki Gel n'est pas aisée dans la mesure où d'une part celles du Gebel Barkal se répartissent en deux dépôts à la fois distincts et complémentaires, d'autre part la fouille de ce secteur de Doukki Gel étant inachevée à ce jour peut réserver de prochaines surprises. Néanmoins, on peut noter que les cachettes du Gebel Barkal renfermaient un nombre supérieur de statues — trois pour Senkamanisken, deux pour Anlamani, une de la reine Amanimal — et que trois d'entre elles sont particulièrement colossales — entre 3,32 m et 4,18 m —, ce qui n'est pas anormal pour la capitale de ce vaste royaume.

Au nombre des points communs, on notera la présence d'éléments intrusifs d'époque antérieure, comme la partie inférieure de la statue d'un fils royal de Kouch sous Akhénaton qui corres-

8. G. Reisner, *J.E.A.* 4, 1917, p. 216, pl. XLI-XLII.

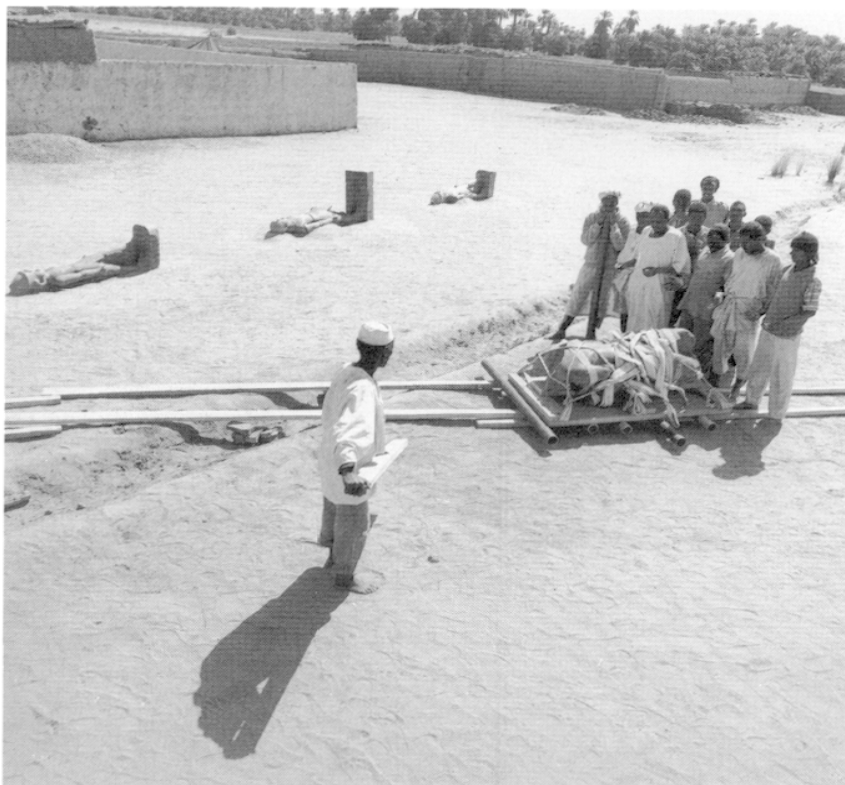


FIG. 9. – Transport de la statue de Taharqa en direction de l'entrepôt ; à l'arrière-plan, trois des statues reconstituées.

pond, dans la fosse de Doukki Gel, à celle d'un directeur de la cavalerie antérieure au règne d'Akhénaton. Cette dernière porte en effet l'une des plus anciennes mentions de l'Amon de Pnoub. Le nom du dieu y est martelé, ce qui la date de la période pré-amarnienne de la XVIII^e dynastie. Ce document vient préciser une information fournie par une stèle dédiée à l'Amon de Pnoub par un supérieur de l'écurie du maître du Double Pays⁹, trouvée dans un dépôt de monuments privés l'an passé¹⁰. L'Amon de Pnoub est attesté dès la fondation de la ville par les Égyptiens vers le début de la XVIII^e dynastie et les graphies de l'époque montrent qu'il faut comprendre *jmn p3-nbs* comme « Amon du jubier ».

9. D. Valbelle, « L'Amon de Pnoub », *RdE* 54 2003, p. 191-211, fig. 7 et pl. 4.

10. D. Valbelle et C. Bonnet, « Amon-rê à Kerma », *Hommages à Fayza Haikal*, *BdE* 138, 2003, p. 289-304.

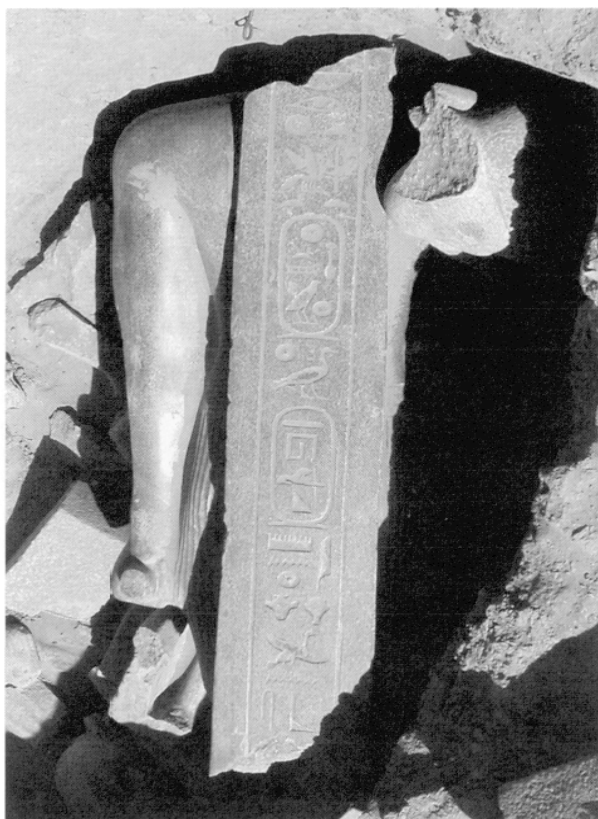


FIG. 10. – Pilier dorsal de la statue de Taharqa.

Parmi les éléments intrusifs de la fosse, une autre pièce mérite un commentaire particulier. La tête de roi égyptien peut être identifiée, sur critères iconographiques¹¹, à Thoutmosis IV, commanditaire du grand temple en pierre, ainsi que l'indiquent les dépôts de fondation découverts aux angles sud-est et sud-ouest du bâtiment. On est tenté de rapprocher cette tête d'une statue de Thoutmosis III dont la partie inférieure était placée sur l'autel d'Atlanersa dans la première cour du temple B 500 au Gebel Barkal lors de la venue de G. A. Reisner et dont une tête, aujourd'hui disparue, est signalée par D. Dunham comme lui ayant été associée par G. A. Reisner¹².

L'examen des inscriptions figurant sur les statues montre que celles de Taharqa (fig. 10) et de Tanoutamon ne comportent que

11. B. M. Bryan, « Portrait Sculpture of Thutmose IV », *JARCE* 24, 1987, p. 3-20 ; D. Valbelle, « Kerma : les inscriptions et la statuaire », *Genava* n.s. LI p. 291-300.

12. PM VII, p. 216, 16 ; D. Dunham, *op. cit.* n. 6, p. 42, fig. 4 et pl. V.

leurs noms de roi de Haute- et Basse-Égypte et de fils de Rê, tandis que, sur les autres, figurent des protocoles complets. On remarquera cependant que, sur le pilier dorsal de la statue d'Aspelta, le nom de roi de Haute- et Basse-Égypte est omis et qu'il se trouve seulement sur la base. Enfin, c'est le nom de naissance nubien qui est gravé sur le devant des ceintures de quatre des statues. L'épithète « aimé d'Amon de Pnoub » est présente sur tous les piliers dorsaux et sur les bases inscrites. La seule variante que l'on puisse noter se trouve sur la statue de Taharqa où le dieu étant nommé « Amon-Rê », son épithète devient « résidant à Pnoub », car « Amon de Pnoub » devait déjà être ressenti comme un nom en soi, au même titre que « Amon de Napata ». La fusion sera explicite en méroïtique : *Amnbse* et *Amnpte*.

Ces dix mentions de l'Amon de Pnoub *in situ* sont très précieuses, car elles apportent un complément d'information à l'étude en cours sur le dieu¹³. L'identification du toponyme avec le site de Kerma-Doukki Gel avait déjà été présentée ici même en octobre 2000. Le tableau des graphies du toponyme désignant explicitement ce lieu est révélateur de sa signification. En effet, jusqu'au règne d'Aspelta compris il est écrit : *p3-nbs*, « le jujubier » (*zizyphus spina christi willd*). Amon de Pnoub est donc « Amon du jujubier ». Sur les stèles de Psammétique II et jusqu'à la stèle de Nastasen, dernier grand texte en hiéroglyphes égyptiens du Soudan, il est orthographié *pr-nbs* « la demeure du jujubier ». Le signe hiéroglyphique de la maison était déjà employé en néo-égyptien pour noter le son *p*. Mais l'uniformité des graphies durant cette période suggère que l'on ait réinterprété le toponyme par assimilation avec d'autres toponymes similaires d'Égypte¹⁴.

Malgré leur banalité, les inscriptions gravées sur ces quatre statues sont donc riches d'enseignement. Leur paléographie est également révélatrice et permet de proposer des dates relativement précises pour une documentation épigraphique du site dénuée de noms royaux. Mais l'intérêt des sept statues napatéennes ne se limite pas, tant s'en faut, à leurs inscriptions. Elles constituent des témoins particulièrement frappants des produc-

13. D. Valbelle, *RdE* 54 2003, p. 191-211.

14. Par ex., *hwt-nbs* : P. Davoli, *Saft el-Henna Archeologia e storia di una città del Delta orientale*, Bologne, 2002, p. 69-70.

tions artistiques dont étaient capables les ateliers royaux de la fin de la XXV^e dynastie et du début de la période napatéenne.

La qualité de la statue de Taharqa et son état de conservation exceptionnel en font sans doute le plus beau portrait du roi que nous possédions (fig. 11). En effet, le roi est représenté jeune ; le modelé est empreint d'une distinction remarquable et le nez n'a été que légèrement endommagé lors de la décapitation de la statue, tandis que toutes les effigies retrouvées jusqu'ici ont été amputées de cet appendice indispensable, dans l'idéologie égyptienne, à la survie. En Égypte comme en Nubie, les nez des statues des rois kouchites ont été brisés intentionnellement, tandis que leurs cartouches étaient systématiquement martelés en Égypte sous le règne de Psammétique II¹⁵. Les sourcils très épais sont caractéristiques des effigies conservées du souverain. La bouche est très fine. Les statues de Tanoutamon présentent encore plus d'intérêt dans la mesure où elles constituent les premiers portraits en ronde-bosse que nous ayons de ce roi dont la physionomie n'était supposée nous être conservée jusqu'ici que par des *ouchebtis* stéréotypés, un bouchon de vase canope et une statue d'Amon découverte par Griffith à Sanam¹⁶. Les traits de la plus grande (fig. 12), particulièrement élégants, reflètent en même temps une certaine spiritualité, tandis que ceux de la seconde (fig. 13), légèrement plus empâtés, annoncent la statuaire des règnes suivants.

Des deux statues de Senkamanisken, seule celle qui le représente avec la peau de léopard du prêtre *sem* a conservé un visage intact (fig. 14) que l'on peut comparer à la tête de la statue retrouvées par G. A. Reisner au Gebel Barkal et conservée au Museum of Fine Arts de Boston¹⁷. Le style est encore relativement proche de celui de la deuxième statue de Tanoutamon. Le visage de l'autre statue a été détruit aux deux tiers lors de la décapitation de celle-ci. La tête d'Anlamani est quasiment intacte (fig. 15). Les traits sont beaux, mais nettement plus rudes. On constate le travail d'un atelier où l'influence thébaine ne se fait guère plus sentir. Elle est cependant d'une bien meilleure facture que celle du musée de Khartoum¹⁸. Le visage très arrondi de la

15. J. Yoyotte, « Le martelage des noms royaux éthiopiens par Psammétique II », *RdE* 8, 1951, p. 215-239.

16. J. Leclant, « Tanutamun », *LdÄ* VI/3, 1985, col. 211-215 ; part. 212, n. 30-31.

17. G. A. Reisner, *J.E.A.* 6, 1920, pl. 33, 6 ; D. Dunham, *op.cit.* n. 6, pl. XII.

18. D. Dunham, *ibid.*, pl. XX.

statue d'Aspelta (fig. 16) est celui d'un très jeune homme. Les yeux en amandes sont remarquables et sont reconnaissables sur la statue colossale de Boston¹⁹.

Sur cinq des sept statues, les rois portent le bonnet ou casque caractéristique des souverains napatéens, pourvu du double *uræus*. Sur les deux autres – une de Senkamaniskén et celle d'Anlamani, soit après l'éviction des souverains napatéens d'Égypte, sous le règne de Psammétique I^{er} –, la couronne est un *pschent* symbolisant le pouvoir sur la Haute et la Basse Égypte. Enfin la tête d'Anlamani est ceinte, non seulement d'un *pschent*, mais des cornes d'Amon. Nous avons là un monument unique, figurant, en ronde-bosse, un attribut royal maintes fois représenté en relief ou en peinture à partir du règne de Thoutmosis III dans la tombe du vizir Ouser²⁰. Ces représentations en deux dimensions ne montraient qu'un profil des souverains ainsi distingués. C'est pourquoi les égyptologues qui se sont intéressés à cet élément additif de différentes coiffures l'ont appelé jusqu'à présent « la corne d'Amon ». Une figuration d'Amenhotep II dans la tombe thébaine du grand intendant du roi Qenamoun tentait cependant de montrer la présence des deux cornes²¹.

Diverses interprétations de cet attribut ont été proposées par les égyptologues :

– L. Bell l'a particulièrement étudié dans le cadre du temple du *ka* royal à Louxor²². Là, Amenhotep III procède à différents rites de confirmation de son pouvoir monarchique et en ressort transformé en « *ka* vivant ». Sur plusieurs de ses couronnes est alors ajoutée « la corne d'Amon » qui souligne le caractère divin qu'il a acquis au cours de ces cérémonies. Elle est bien sûr présente dans le temple de millions d'années du roi à Soleb. Ramsès II sera, à son tour, pourvu de cet attribut dans le temple de Louxor et dans ses temples de Nubie²³ ;

19. D. Dunham, *ibid.*, pl. XXI.

20. D. Wildung, *Egyptian Saints. Deification in Pharaonic Egypt*, New York, 1977, p. 3-8, fig. 1-8.

21. *Ibid.*, p. 3, n. 5.

22. L. Bell, « Luxor Temple and the Cult of the Royal Ka », *J.N.E.S.* 44, 1985, p. 266-270 ; *Louqsor, temple du ka royal*, Dijon, 1992, p. 56.

23. L. Habachi, *Features of the Deification of Ramsesses II*, *ADAIK* 8, 1969, a longuement étudié la montée des caractères divins dans l'iconographie du souverain.

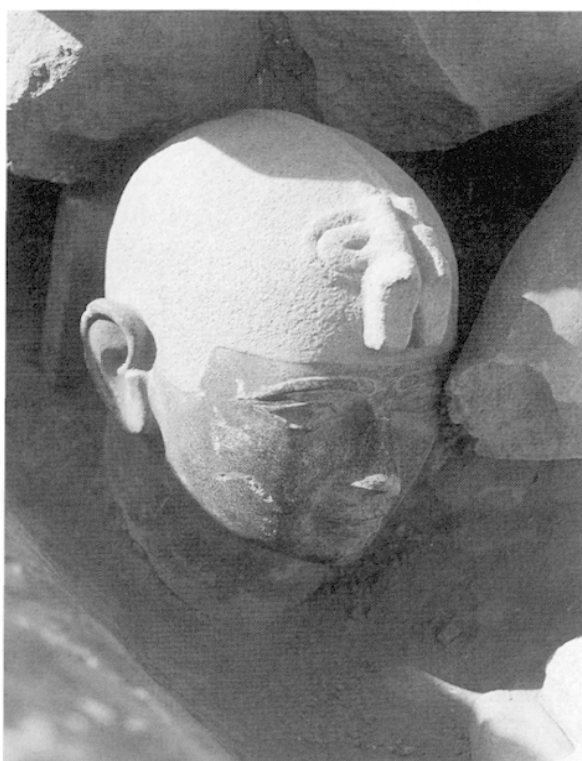


FIG. 11. – Tête de la statue de Taharqa.

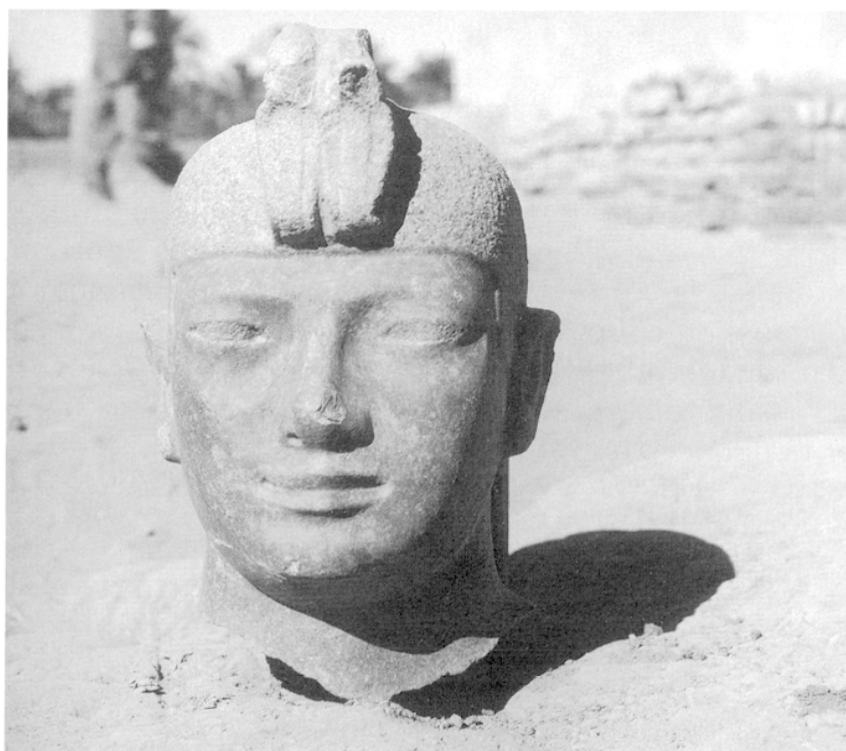


FIG. 12. – Tête d'une des statues de Tanoutamon.

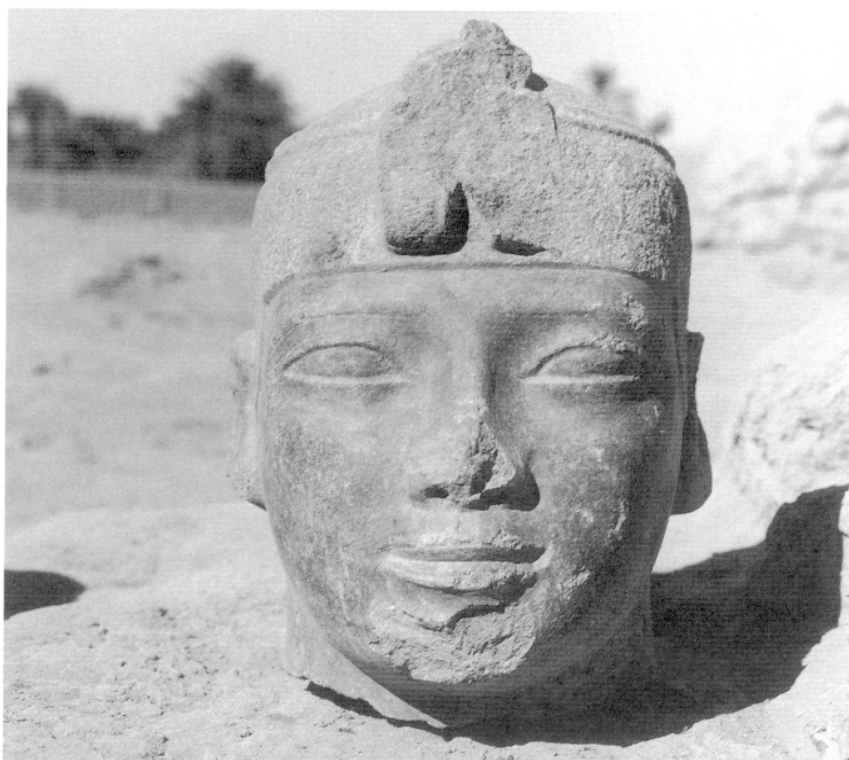


FIG. 13. – Tête de la deuxième statue de Tanoutamon.

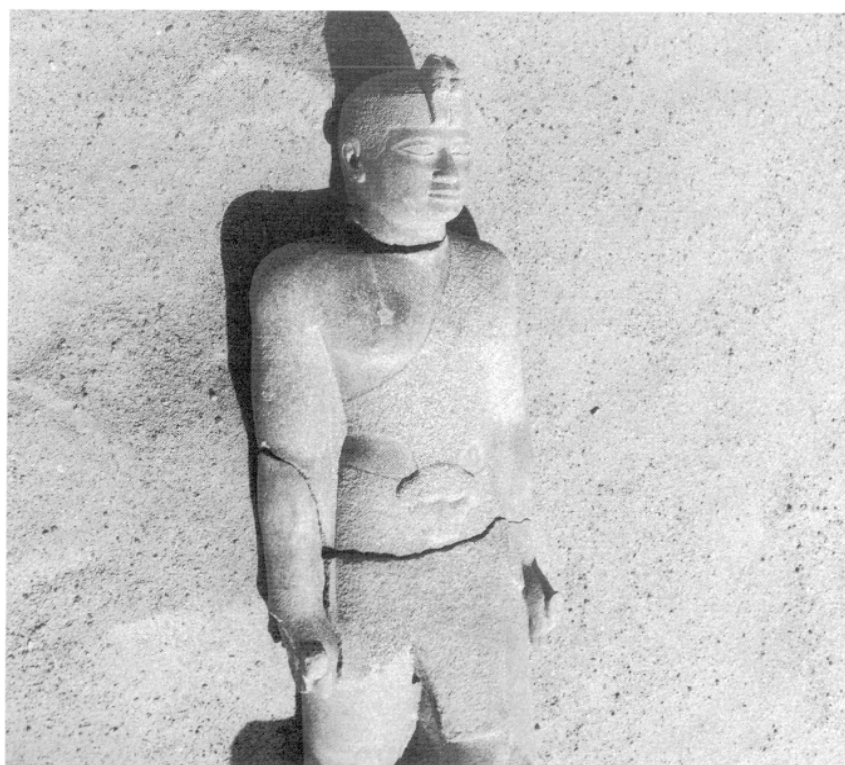


FIG. 14. – Statue de Senkamanisken en prêtre *sem*.

– J. Leclant²⁴ soulignait que l'adjonction de cette corne de bélier rapproche le roi qui la porte du dieu Amon dont elle est un attribut majeur, mais aussi peut-être d'Osiris qui en est occasionnellement doté dans le temple de Séthi I^{er} en Abydos et sur un sarcophage de Gournah²⁵. Dans les deux cas, il est clairement figuré comme roi d'Égypte. J. Leclant s'est demandé si elle ne pourrait pas être mise « parfois en rapport avec un aspect de dieu d'eau qui caractérise tant le bélier qu'Amon et Osiris »²⁶. Mais il considère que c'est en tant que dévot d'Amon que les rois de la XXV^e dynastie et, après eux, les souverains napatéens, puis méroïtiques, en sont pourvus de leur vivant, « affirmant ainsi leur appartenance à un dieu en quelque sorte dynastique. »

Cette affirmation de l'importance des cornes d'Amon est curieusement matérialisée sur diverses représentations d'Amon anthropomorphe dès l'époque ramesside. Le dieu y voit sa couronne habituelle enrichie des cornes de son animal sacré et de celles du bélier de Khnoum dans la célèbre scène de la salle hypostyle du temple de Karnak où il fait jaillir l'inondation sous ses pieds²⁷. Deux stèles ramessides de Deir el-Médineh figurent également Amon anthropomorphe avec les hautes plumes et les cornes de bélier fixées de part et d'autre du mortier²⁸. Plus tard, une statue d'Amon en calcaire provenant de Karnak, datable sans doute de la XXX^e Dynastie ou du début de l'époque ptolémaïque, est conservée au Musée du Caire²⁹. Le dieu à visage humain porte le mortier surmonté des deux plumes et du disque solaire. Les cornes de bélier sont visibles sur les deux côtés du mortier.

Enfin, on retrouve, à la Basse Époque, ces deux cornes à la fois sur la tête d'Alexandre, sur celle des souverains lagides et sur celle d'Ammon de Siwa. Ce dieu, qui tient son iconographie de la

24. J. Leclant *op. cit.* n. 16, p. 328.

25. J. Leclant, *ibid.*, p. 328, n. 2 ; D. Wildung, *op. cit.* n. 20, p. 8, n. 10.

26. Voir aussi P. Pamminger, « Amun und Luxor – Der Widder und das Kultbild », *BzS* 5, 1992, p. 111-115.

27. J. Leclant, *op. cit.* n. 16, p. 242, fig. 33 ; M. Gabolde, « L'inondation sous les pieds d'Amon », *BIFAO* 95, 1995, p. 235-237, fig. 1 et 2.

28. M. L. Bierbrier, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae* etc. 12, Londres, 1993, p. 17 et pl. 50-51 (BM 374) ; J. Černý, *Egyptian Stelae in the Bankes Collection*, Oxford, 1958, n° 12.

29. CGC 38021 : G. Daressy, *Statues de divinités*, Le Caire, 1905, pl. II.

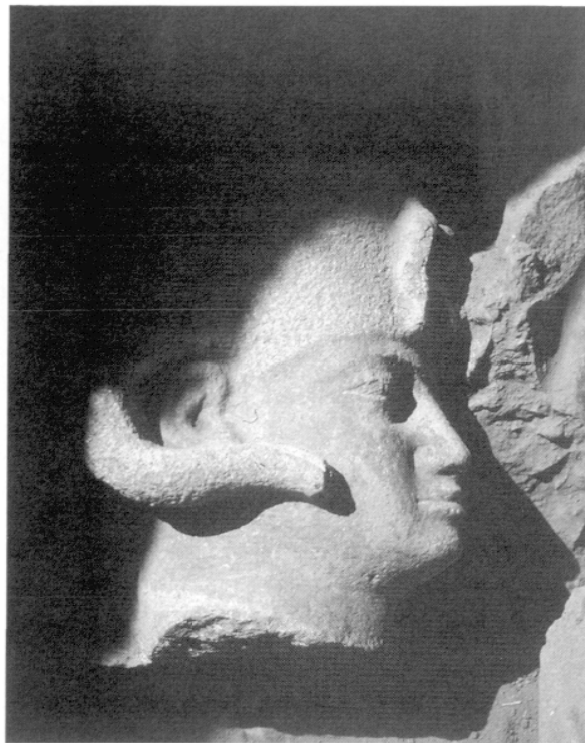


FIG. 15. – Tête de la statue d'Anlamani.

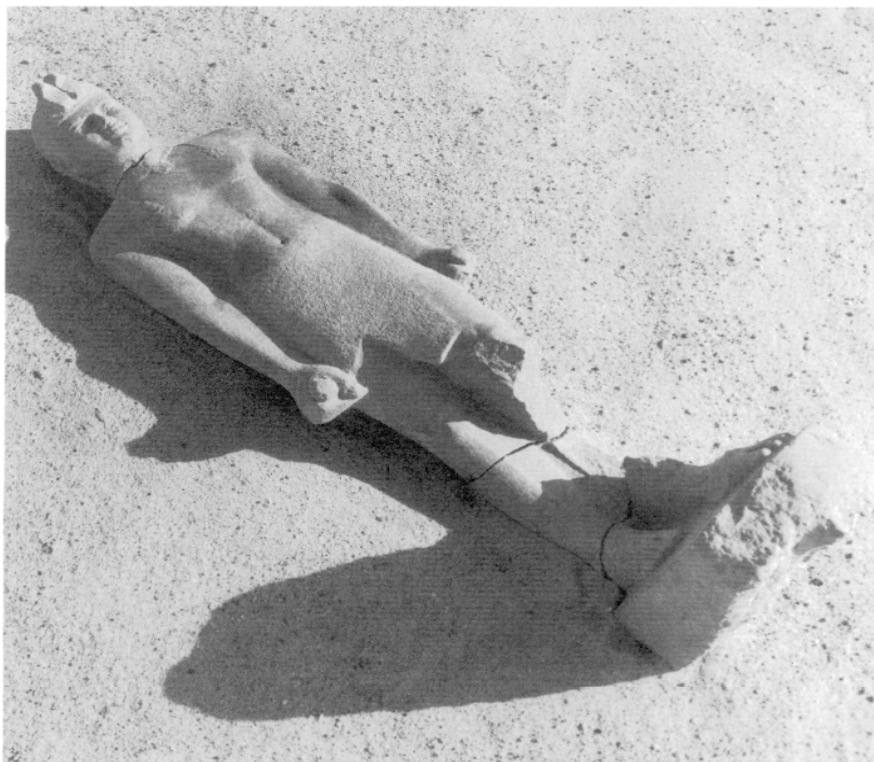


FIG. 16. – Statue d'Aspelta reconstituée.

synthèse entre un dieu bélier libyen et Zeus, a été longuement étudié par J. Leclant³⁰. Les similitudes entre les manifestations cultuelles égyptiennes et nubiennes qui viennent d'être décrites et les spécificités de cette nouvelle entité divine cyrénéenne ont sans doute favorisé son adoption par des souverains qui, quoique de culture grecque, entendaient, tout comme les rois de Napata avant eux, s'inscrire dans la tradition pharaonique.

Il reste à tenter de préciser les circonstances de l'aménagement de la cachette de Doukki Gel et à se demander pourquoi, au Gebel Barkal comme à Kerma, les statues monumentales des deux derniers rois de la XXV^e dynastie et des deuxième, troisième et quatrième rois napatéens ont subi cette mise en pièces avant d'être recueillies dans des lieux particuliers à l'intérieur des enceintes sacrées respectives. Vers 593 avant J.-C., le pharaon saïte Psammétique II envoie en Nubie une expédition militaire dont Hérodote (II,61) s'est fait l'écho et qui est attestée aussi bien par les graffiti des soldats qui y ont participé que par trois stèles. Deux d'entre elles avaient été minutieusement commentées par S. Sauneron et J. Yoyotte dans un article resté célèbre³¹. L'une, provenant de Tanis, ne mentionnait pas Pnoub (Kerma) mais impliquait une avancée en Haute Nubie jusqu'aux environs de la quatrième cataracte. L'autre, trouvée à Karnak, mentionnait Pnoub, mais n'était que très partiellement conservée. En 1964, un exemplaire complet du texte de la stèle de Karnak fut mis au jour à Shellal, près de la première cataracte³².

On pouvait y lire :

« On vint dire à Sa Majesté : "L'armée que ta Majesté a envoyée en Nubie a atteint le pays de Pnoub. C'est une terre dépourvue de champ de bataille, une place dépourvue de chevaux". Les Nubiens de tous les pays étrangers s'étaient soulevés contre lui, leurs cœurs remplis de colère (?) à son [endroit] lorsqu'il avait attaqué ceux qui s'étaient rebellés là, car il était furieux après ceux qui s'étaient soulevés contre lui. Sa Majesté prit part au combat lorsqu'il rejoignit la bataille. Les rebelles capitulèrent avant qu'aucune flèche n'ait été tirée contre eux. La main ne se relâchait pas et l'on pataugeait dans

30. J. Leclant, « Ammon », *LIMC* I/1, Zurich et Munich, 1981, p. 666-741.

31. S. Sauneron et J. Yoyotte, « La campagne de Nubie de Psammétique II et sa signification historique », *BIFAO* 50, 1952, p. 157-207.

32. Sur ces trois stèles, voir, désormais : P. Der Manuelian, *Living in the Past*, Londres et New York, 1994, p. 337-371.

leur sang, comme [dans] de l'eau. Ceux qui tentaient de fuir, n'y parvenaient pas et étaient ramenés comme prisonniers : 4 200 hommes... »

L'ensemble du passage semble bien concerner « le pays de Pnoub » où le roi rejoint ses troupes pour remporter une victoire qui aboutit à la capture de 4 200 prisonniers. Le rapprochement avait été timidement fait, il y a 50 ans, entre l'expédition de Psammétique II et les cachettes du Gebel Barkal, mais le caractère exceptionnel qu'elles présentaient alors rendait l'hypothèse fragile³³. Aujourd'hui, la découverte de Doukki Gel, associée au texte de la stèle de Shellal, ne laisse guère de doute sur les événements au cours desquels nos sept statues ont été brisées. Psammétique vainqueur détruisait ainsi les effigies des rois nubiens qui avaient régné sur l'Égypte et celles de leurs successeurs napatéens susceptibles de présenter une menace pour le pouvoir saïte. Plusieurs fragments d'une stèle de l'an 3 d'Aspelta, recueillis à proximité du temple de Doukki Gel, laissent espérer la découverte progressive d'un document napatéen en rapport avec la campagne de Psammétique II.

*

* *

MM. Jean LECLANT et Gilbert DAGRON interviennent après cette communication.

33. S. Sauneron et J. Yoyotte, *op. cit.* n. 31, p. 203. Voir aussi les commentaires de L. Török, *Fontes Historiae Nubiorum* I, Bergen, 1994, p. 282-286 ; *The Image of the Ordered World in Ancient Nubian Art*, Leyde, 2002, p. 305-306. L'hypothèse d'une catastrophe pour expliquer la destruction des statues du Gebel Barkal n'est évidemment pas recevable.